



MINISTRE DES MINES

*Dr. Muvumba*

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement

(Avec l'assurance de votre haute considération)

C/o. Hôtel du Gouvernement

- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier  
Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité

- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat,  
Ministre de la Décentralisation et Affaires

Coutumières

- Monsieur le Secrétaire Général des Mines

(TOUS) à KINSHASA/COMBE

- Honorable la Questeur de l'Assemblée

Nationale

- Honorable Député National Juvenal

MUNUBO

C/o Palais du Peuple

(TOUS) à KINSHASA/LINGWALE

- Monsieur le Vice-Gouverneur du Nord-Kivu

- Monsieur le Ministre Provincial en charge

des Mines

- Monsieur le Chef de Division Provinciale

des Mines et Géologie

(TOUS) à GOMA

- Monsieur le Président des Communautés

du Territoire de Waikale

à WAIKALE

.....

.....

.....

Objet : Transmission/Procès-Verbal A Monsieur le Gouverneur de la province du

Nord-Kivu

à GOMA

Bisè et instructions.

Monsieur le Gouverneur,

Je vous transmets, à toutes fins utiles, le Procès-Verbal de la réunion du 09 mars 2015 que j'ai présidée sur les incidents de Bisé du 06 mars 2015, en présence de Monsieur le Vice-Gouverneur du Nord-Kivu. Etaient invités, les Représentants des communautés du territoire de Waikale résidant à Kinshasa, les Députés Nationaux du territoire de Waikale et le Représentant de la société MPC/Alphamin.

A cet effet, je vous informe qu'à l'issue de cette réunion, j'ai communiqué les instructions ci-dessous à toutes les parties prenantes. Il s'agit pour :

### I. L'Autorité Provinciale :

- Transmettre au Ministre des Mines à Kinshasa d'ici le 30 mars 2015 un rapport complet sur les incidents ayant opposé les policiers régulés par la Société MPC/Alphamin et les exploitants artisanaux de Bisie ;
- Constituer des équipes conjointes pour procéder rapidement à la qualification et à la validation des sites miniers restants du Territoire de Walikale ;
- Renforcer l'Administration minière provinciale à Bisie ;
- Accélérer la réhabilitation de la route Walikale – Goma ;
- Renforcer l'Autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire de Walikale ;
- Instruire le Chef de division Provinciale des Mines du Nord-Kivu de mener des investigations sur les activités minières effectuées par la société River Ressources qui, selon les informations en ma possession, utiliseraient des dragues-robots, en cette phase de recherche ;
- Affecter la Police des Mines à Bisie ;
- Encadrer les opérations de bornage des ZEA instituées dans le territoire de Walikale et des périmètres miniers de MPC/Alphamin, travaux à effectuer par les techniciens assermentés du Cadastre Minier Central qui seront envoyés à Goma d'ici 31 mars 2015.

### II. MPC :

- Poursuivre le dialogue avec les communautés de Walikale et les coopératives minières œuvrant autour du site minier de Bisie ;
- Mettre sur pied la Police de Garde Industrielle d'ici le 30 juin 2015, avec un effectif de plus ou moins 100 policiers recrutés parmi les fils et filles du Territoire de Walikale ;
- Transmettre au Ministre des Mines à Kinshasa d'ici le 30 mars 2015 la feuille de route pour le développement du projet minier MPC/Alphamin ;
- Clarifier une fois pour toute la dénomination de la société: MPC (tout court) ; Alphamin (tout court) ou MPC/Alphamin ;
- Transmettre au Ministre des Mines à Kinshasa, au plus tard le 30 mars 2015, les amendements au projet de protocole d'accord.

III. Communautés du territoire de Waikale :

- Transmettre par écrit par le biais du Président des communautés de Waikale, au Ministre des Mines à Kinshasa, les amendements au projet du Protocole d'Accord au plus tard le 30 mars 2015, afin de permettre, la convocation d'une réunion d'harmonisation pour signature à Kinshasa, si possible au mois d'avril 2015 ;
- Mener des campagnes de sensibilisation par le Président des communautés et les Notables de Waikale, auprès des ONGDS locales œuvrant dans le territoire de Waikale, à faire preuve de retenue et de responsabilité dans la diffusion des informations dans les réseaux sociaux.

De ce qui précède, il y a lieu d'assurer le suivi et l'exécution des présentes instructions.

En tout état de cause, j'appelle toutes les parties au dialogue à la retenue et à l'apaisement afin de transformer les potentialités minières du territoire de Waikale en richesses au profit de la Nation toute entière en général et du territoire de Waikale en particulier.

Vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de mes sentiments distingués.

Martin KABWEMUKU

